L'ESSENTIEL DES RENCONTRES MÉTHODOLOGIQUES

16e rencontre - septembre 2026

LES NOMENCLATURES : DES OUTILS D'ANALYSE ENTRE CONTINUITÉ ET INNOVATION

Introduction

Les nomenclatures, qu'on peut assimiler à des classifications, typologies ou taxinomies, transcendent le cadre purement statistique pour s'imposer dans des secteurs variés, tels que la santé, la gestion ou encore l'administration. Ces outils, en standardisant les termes et les références, constituent un langage commun essentiel. Ils simplifient la communication, optimisent la gestion des données, et favorisent les échanges entre acteurs publics, privés ou associatifs. Leur rôle est d'autant plus crucial qu'ils permettent d'appréhender une réalité complexe, souvent trop dense pour être saisie ou analysée directement. Cependant, leur pertinence repose sur un équilibre délicat : d'une part, elles doivent évoluer pour refléter les mutations du monde réel, et d'autre part, garantir une stabilité suffisante pour autoriser des comparaisons dans le temps et l'espace. Les récentes mises à jour de grandes nomenclatures illustrent parfaitement ce défi paradoxal, avec des répercussions majeures tant pour les concepteurs que pour les utilisateurs finaux

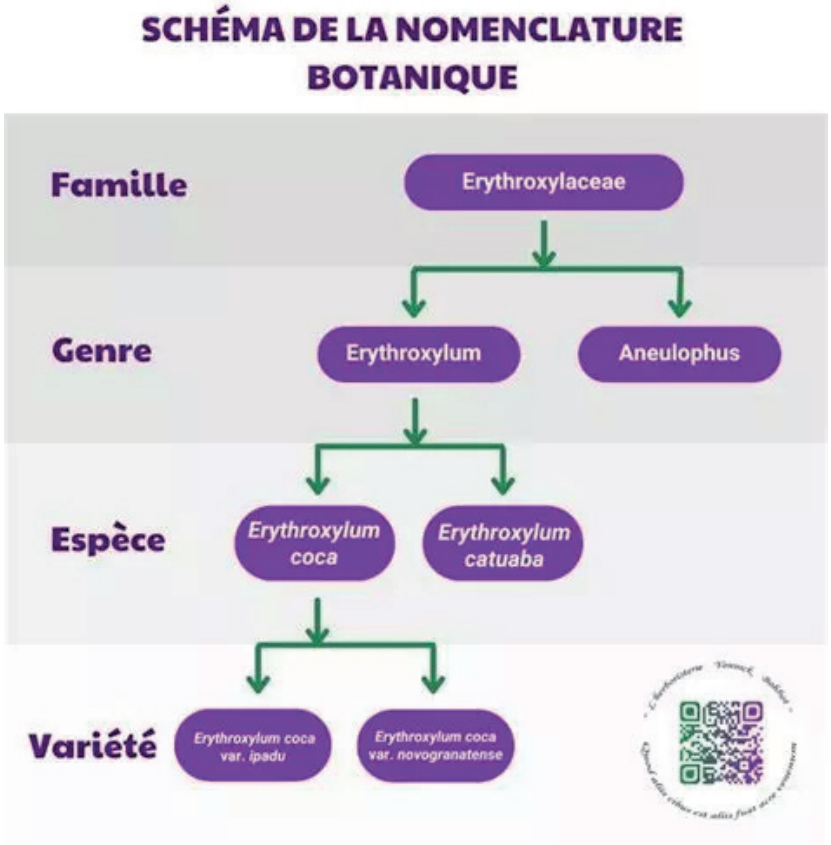
Propos introductif : Les nomenclatures, une première approche

V. Gamblin, Insee Hauts-de-France

Une nomenclature est un système de classification qui organise un domaine spécifique (science, économie, administration, etc.) en sous-ensembles cohérents et pertinents. Fruit de choix et de compromis, elle impose une vision normative, tout en offrant un langage commun standardisé qui facilite les échanges entre acteurs, ainsi qu'un cadre structurant qui permet de simplifier l'information et les analyses.

Pour rester pertinentes, les nomenclatures doivent évoluer régulièrement afin de refléter les mutations du monde réel (nouvelles activités, technologies, réglementations, etc.). Cependant, cette évolution soulève un défi majeur : trouver un équilibre délicat entre actualisation (coller à la réalité) et stabilité (pour garantir la comparabilité des données dans le temps).

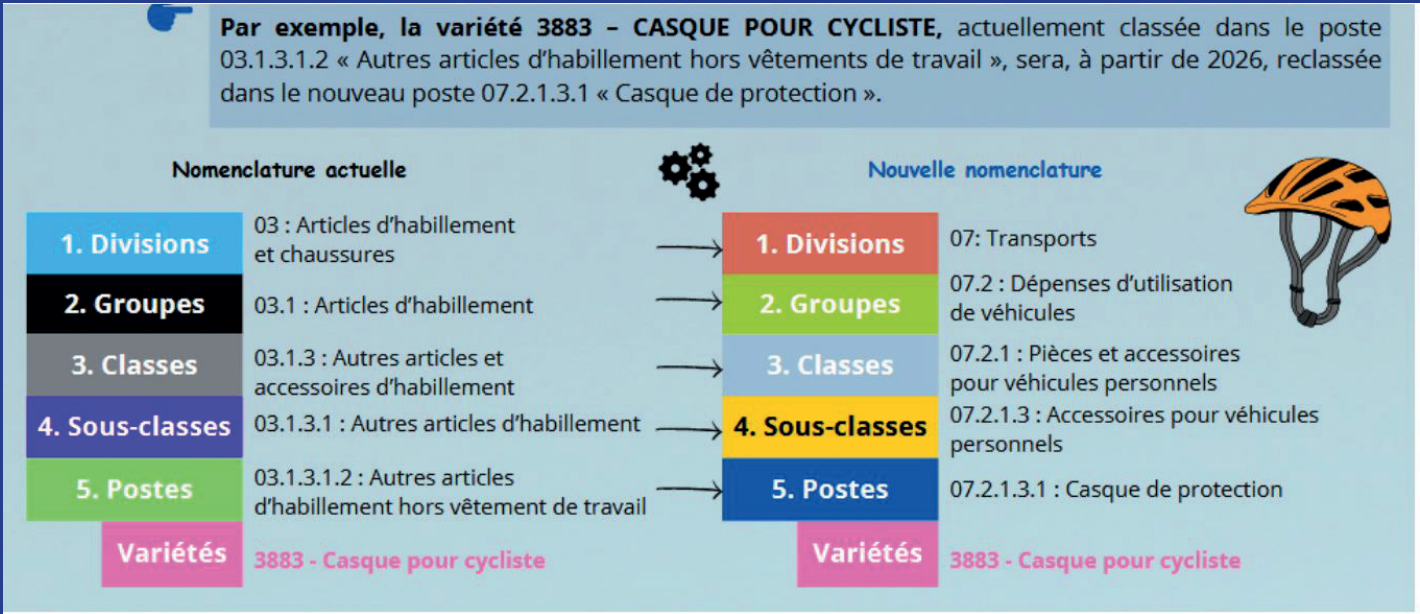
Ces mises à jour, bien que nécessaires, génèrent des enjeux complexes (ruptures statistiques, charges administratives, impacts réglementaires, etc.).



La classification européenne des fonctions de consommation des ménages ECOICOPv2

A. Rault, Insee Hauts-de-France

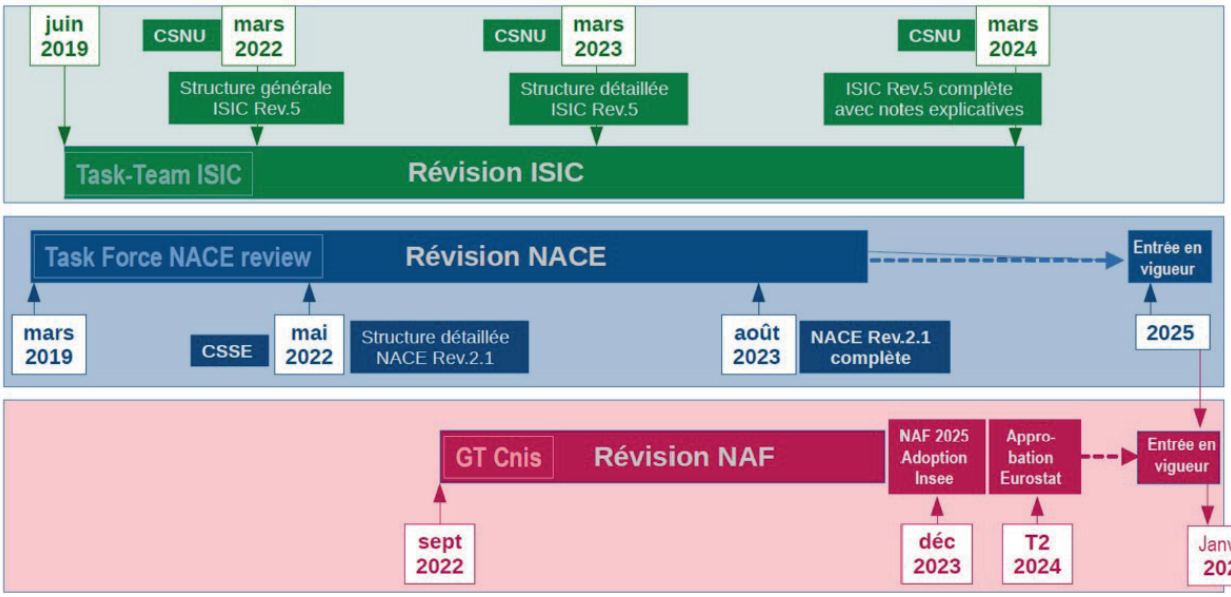
La classification européenne des fonctions de consommation individuelle (Classification of Individual Consumption by Purpose, eCOICOP) a fait l'objet d'une mise à jour, finalisée en 2025. Cette nomenclature à 5 niveaux, calquée pour les 4 premiers sur la COICOP régie par les Nations Unies, est notamment utilisée pour la construction des indices des prix à la consommation (IPC), mais aussi par la comptabilité nationale et l'enquête Budget de famille de l'Insee.
En janvier 2026, les indices des prix à la consommation sont passés en base 100 en 2025. Ce changement de base répond à l'exigence européenne d'intégrer la nouvelle version de la eCOICOP dans le calcul des indices de prix à la consommation harmonisés (IPCH). Cette actualisation de la nomenclature permet de mieux traduire les évolutions en matière de comportements de consommation, de la fonction des biens et services consommés. Elle reflète aussi ponctuellement le difficile travail normatif à l'international. La présentation met en lumière ces éléments au travers d'illustrations sur des regroupements nouveaux (information et communication), des conceptions renouvelées des fonctions de consommation ou des redéfinitions de contours.



La nomenclature d'activités française NAF 2025

N. Delattre et E. Smuerzinski, Insee Hauts de France

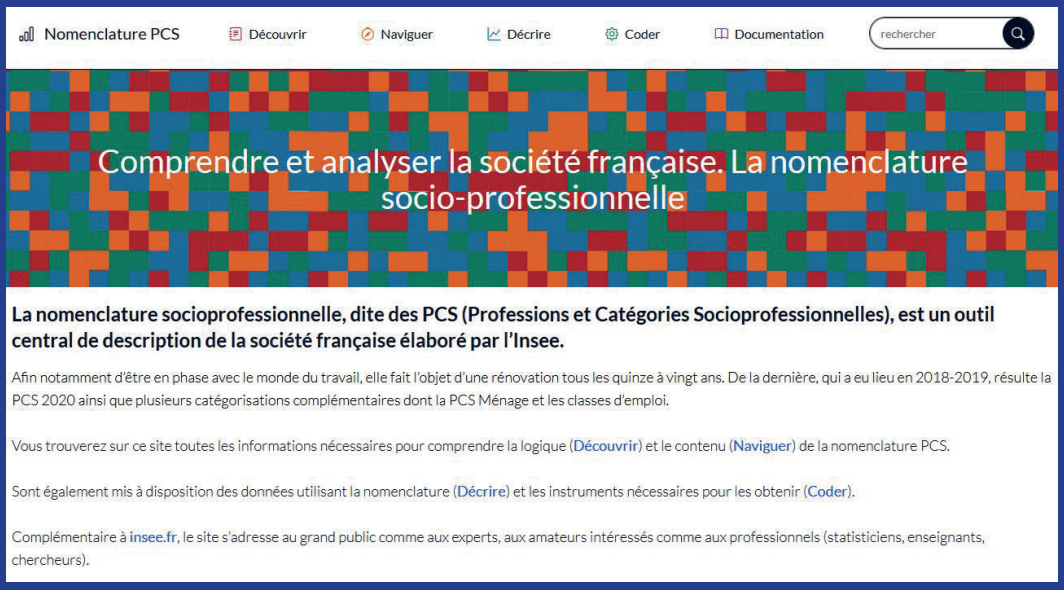
Outil de classification des activités économiques, la nomenclature d'activités française (NAF) permet d'analyser le tissu économique français, d'établir des statistiques et d'alimenter divers systèmes d'information. L'Insee attribue par ailleurs, à des fins statistiques, un code d'activité principale exercée (APE) à toutes les entreprises et tous les établissements en référence à la NAF.
La refonte en cours de la NAF vise deux objectifs : s'inscrire dans le vaste processus de révision d'ensemble aux niveaux mondial et européen ; mieux refléter les réalités économiques actuelles. Parmi les principaux changements opérés dans la future nomenclature dite « NAF 2025 », tous les établissements et entreprises, sans exception, verront leur code APE changer. Le nombre de sous-classes, niveau le plus détaillé, passera de 732 à 747 codes, notamment en raison d'une identification accrue des activités d'intermédiation. Les activités informatiques et de télécommunications, de l'ancienne section « J – Information et communication », seront dissociées. Enfin les activités de commerce seront désormais codées selon le produit vendu au lieu du mode de vente. L'un des principaux défis de cette révision réside dans son calendrier. La bascule dans les outils statistiques est progressive, dès 2026 dans les répertoires statistiques puis dans les différentes productions statistiques jusque fin 2029. La bascule administrative est fixée au 1er janvier 2027, date à laquelle la NAF 2025 sera la nomenclature de référence pour l'attribution des codes APE. La NAF actuelle rév.2 de 2008 reste donc en vigueur jusqu'à la fin 2026.
Pour assurer une transition en douceur, pendant toute l'année 2026 le site sirene.gouv.fr offre la possibilité aux entreprises de connaître le (futur) code APE en NAF 2025 de tous leurs établissements et leur permet d'en demander la rectification, s'il y a lieu.



Les professions et catégories socioprofessionnelles : une nomenclature rénovée en 2020

L. Castell ,C. Pilorge et A. Poty, Insee

La nomenclature de référence en France pour l'analyse des activités professionnelles, des milieux sociaux et de la stratification sociale est la PCS, rénovée en 2020. Elle s'organise selon une logique d'emboîtement. Les deux premiers niveaux de la nomenclature n'ont pas changé depuis 1982, alors que les professions au niveau le plus fin ont évolué. Leur nombre a été réduit par rapport à la PCS 2003 pour suivre la structure des emplois et pour mieux équilibrer les effectifs dans les différentes rubriques de professions. Le protocole de collecte a également été rénové. Pour faire face à ces injonctions contradictoires et permettre des usages plus diversifiés de la nomenclature, la refonte de la PCS s'est accompagnée de la création de catégories complémentaires. Les classes d'emplois ont été conçues pour tenir compte des différents clivages professionnels, comme le statut d'emploi (salarié /indépendant), le niveau de qualifications et de compétences, le diplôme et le type de contrat (CDI / CDD). Elles fournissent ainsi une grille de lecture actualisée du monde du travail. Pour analyser les thématiques au niveau ménage ou logement, la PCS ménage combine la situation socioprofessionnelle des deux adultes principaux du ménage, sans donner la priorité au sexe, à l'âge ou à la situation économique d'un seul individu. Enfin, plusieurs agrégats ad-hoc ont été élaborés pour étudier des domaines professionnels transversaux aux rubriques de la nomenclature. Il est ainsi possible de regarder plus en détail les enseignants, les professions du numérique, les métiers dits « verts », soit ceux dont la finalité est de mesurer, prévenir et corriger les impacts négatifs et les changements sur l'environnement et enfin les dirigeants et les professionnels de haut niveau. Cette dernière catégorie permet de distinguer le haut de la structure des emplois au sein du groupe de plus en plus volumineux des cadres et professions intellectuelles supérieures.

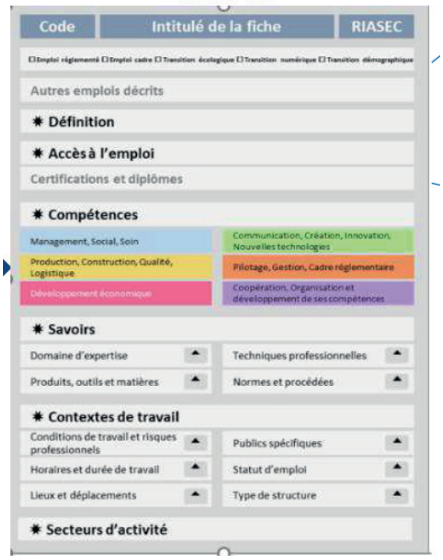


Le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois

C. Paris, France Travail

Le ROME 4.0 (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) est un outil de référence utilisé par France Travail pour décrire les métiers et les compétences. La nouvelle version, coconstruite avec d'autres acteurs de l'emploi et de la formation, propose une structure enrichie incluant des référentiels de compétences, de savoirs et de contextes de travail afin de mieux accompagner les mobilités professionnelles. Pour accéder et utiliser les données Rome 4.0, vous pouvez utiliser les API disponibles sur francetravail.io ou les fichiers en Open Data sur francetravail.org.

ROME 4.0



La nomenclature des familles professionnelles

E. Deroo, DREETS Hauts-de-France

La nomenclature des Familles Professionnelles (FAP) est utilisée pour analyser les données du marché du travail, confronter l'offre et la demande - par exemple dans les métiers en tension.
Basée sur les compétences mobilisées par les métiers, elle fait le lien entre la NAF et le code ROME.

Dans sa version antérieure, ce lien s'appuyait sur des tables de passage. La refonte des différentes nomenclatures (NAF et ROME) implique une évolution de la FAP 2009 vers la FAP 2021. Dans sa nouvelle version, les tables de passage directes ne sont plus possibles avec la PCS. Mais la codification de la FAP va se baser sur des briques communes aux autres nomenclatures, notamment la liste des libellés de métiers utilisés pour coder la PCS 2020. Une codification de la FAP dans les sources de l'emploi et celles de la demande d'emploi devient dès lors possible.
Cette refonte est également l'occasion de tenir compte de l'évolution des métiers depuis 2009, mais aussi de mieux classifier certaines professions, notamment pour les services publics et le secteur bancaire.
Des travaux de rétropolation de la nouvelle FAP dans les anciennes sources de données (EEC, Recensement) sont en cours. La méthodologie de rétropolation implique certaines précautions d'utilisation et parfois une repondération des données.



La nomenclature Domaines Emploi-Formation (DEF) : une nomenclature régionale pour mieux comprendre l'emploi et la formation en Hauts-de-France

F. Vantours, C2RP Carif-Oref Hauts-de-France

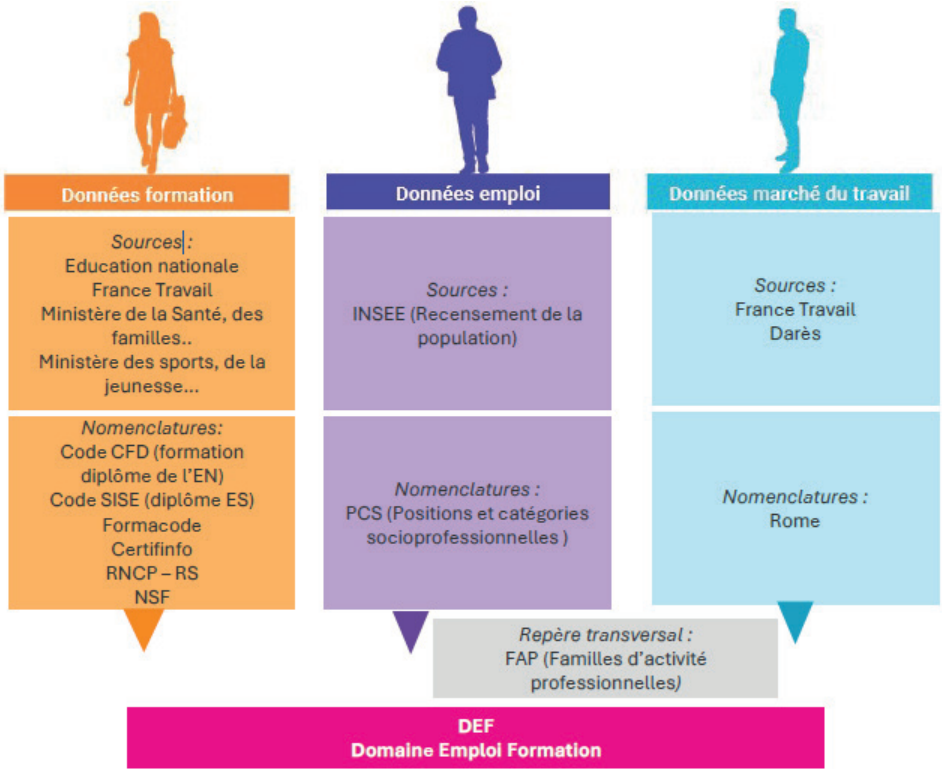
Comment mettre en regard les métiers, l'emploi, les besoins en recrutement et les formations ?

Les Domaines Emploi-Formation (DEF) apportent une réponse commune à cette question.
Spécifique aux Hauts-de-France, cette nomenclature permet de rapprocher des données qui sont habituellement classées selon des référentiels différents. Elle offre ainsi une lecture plus cohérente des réalités régionales, sans établir de correspondance automatique entre un métier et une formation.
Construite collectivement par le Réseau OREF Hauts-de-France (Dreets, France travail, Région HDF, Région académique et C2RP), elle s'appuie sur les expertises liées aux métiers, à l'emploi, au marché du travail et à la formation.
La nomenclature compte 26 Domaines Emploi-Formation, regroupés au sein de 12 supra DEF pour faire ressortir les grands enjeux communs à plusieurs domaines.
Les DEF permettent de croiser de nombreuses données : emplois, demande d'emploi, offres, besoins de recrutement, formations, diplômes et certifications. Ils facilitent ainsi la réalisation de diagnostics, tableaux de bord, cartographies et études comparables à l'échelle régionale.
Ce référentiel permet également de mieux identifier les spécificités des territoires et de suivre les évolutions des métiers et des formations.
Il contribue à mettre en regard les besoins en compétences et l'offre de formation et à alimenter les réflexions sur l'évolution de la carte des formations.

Les DEF apportent aussi un éclairage sur la transversalité des métiers, en dépassant une lecture uniquement centrée sur les secteurs d'activité.

Un référentiel vivant qui évolue avec son environnement

Les nomenclatures nationales de l'emploi, des métiers et de la formation évoluent régulièrement pour tenir compte des transformations du monde du travail et de l'apparition de nouvelles activités et compétences. La nomenclature DEF doit donc faire l'objet de refontes régulières afin de rester cohérente avec ces nouveaux référentiels et de mieux rendre visibles les métiers et formations émergents.
Ces évolutions doivent toutefois préserver la continuité des données et la profondeur historique, indispensables pour suivre les transformations dans le temps et éviter les ruptures dans les analyses.
Lisible, cohérente, durable et évolutive, la nomenclature DEF constitue ainsi un langage commun pour mieux analyser les enjeux d'emploi et de formation en Hauts-de-France.



Pour en savoir plus, retrouvez les présentations en ligne

Retrouvez l'actualité de Piver :
https://piver-hauts-de-france.org/
contact@piver-hauts-de-france.org
@piver_hdf